



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt six

Présents : 27

Le 21 mai

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Samuel PHÉLIPPOT, Maire.

Procurations : 3

Convocation du Conseil
Municipal en date du
15 mai 2026

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Donald GIGAN (arrivé à 18h20) qui a donné pouvoir à Eliane AUFFRET, Jean-Jacques QUILLVERE qui a donné pouvoir à Rachelle LOSTANLEN, Julie KERVELLA qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Laurie PETERS

N° D_2026_05_21_19

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET ANNEXE LE VALLON

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire M57,

Conformément à l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, il a été établi le compte administratif de l'ordonnateur pour 2025.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte administratif 2025 du budget annexe LE VALLON, en conformité avec le compte de gestion du comptable et à constater les mouvements budgétaires – hors reports de l'exercice 2024 comme suit :

- **En recettes** **436 079,02 €**
- **En dépenses** **436 924,63 €**

Il dégage donc un déficit de fonctionnement de **845,61 € au titre de l'exercice 2025**.

Ce résultat budgétaire cumulé à l'excédent de fonctionnement cumulé de 1 815,27 € de 2024, aboutit à un **excédent global de clôture pour 2025 de 969,66 €**.

Le tableau ci-après présente de manière synthétique l'exécution par chapitre budgétaire. L'ensemble des documents budgétaires est tenu à disposition des membres du Conseil municipal.

Vue d'ensemble du compte administratif

DEPENSES		RECETTES	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 - Charges à caractère général	361 097,57 €	70 - Produits des services, domaine, ventes diverses	89 296,10 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	75 827,06 €	74 - Dotations et participations	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	346 695,74 €
014 - Atténuation de produits	- €	013 - Atténuation de charges	- €
Total dépenses de gestion des services	436 924,63 €	Total recettes de gestion des services	435 991,84 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	
67 - Charges spécifiques	- €	77 - Produits spécifiques	87,18 €
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	- €	78 - Reprises sur amort, dépréciation, provisions	
TOTAL DEPENSES MIXTES ET REELLES	436 924,63 €	TOTAL RECETTES MIXTES ET REELLES	436 079,02 €
OPERATIONS D'ORDRE			
042 - Opérations ordre entre sections		042 - Opérations ordre entre sections	
043 - Opérations ordre à l'intérieur de la section		043 - Opérations ordre à l'intérieur de la section	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	- €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	- €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	436 924,63 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	436 079,02 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour et 2 voix contre :

- Approuve le compte administratif 2025 du budget annexe LE VALLON,
- Autorise le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utilisées à l'exécution de la présente délibération.

Landivisiau, le 21 mai
 Le Maire,
 Samuel PHÉLIPPOT

